



Commune de Saint-Lys

Département de la Haute-Garonne

1 place Nationale - BP 39 - 31470 Saint-Lys

Tél. : 05 62 14 71 71 / Fax : 05 61 91 63 02 / E-mail : mairie@ville-saint-lys.fr

COMPTERENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze et le 21 février à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARBIE Bernard, BARTHE Lucien, BERNAUDEAU Joël, CAMAISSE Véronique, CASTAING Christine, CAUNES Arlette, DEUILHE Serge, D'OLIVEIRA Monique, DUCROS Marie, FORCE Sandrine, JACQUET André, LASSALLE Josiane, LASSEUBE Patrick, LOUIT Catherine, PENCHENAT Emmanuelle, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VIDAL Jocelyne, VILLENEUVE Raymond.

Procurations : Monsieur William BENADJI à Monsieur Jacques TENE -Monsieur Boris VIVEN à Madame Monique D'OLIVEIRA - Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL à Monsieur Bernard TARRIDE.

Absents : Madame Marie-Ange SICARD.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Madame Jacqueline POL est élue secrétaire de séance.

Délibérations

Finances locales –Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2011 avant le vote du budget primitif de l'année.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 28.

Finances locales – Décisions Budgétaires - Avance sur subvention 2011 – Maison des Jeunes et de la Culture

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une avance sur subvention de **45 000 euros** à la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Lys, à mandater en début d'exercice 2011.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 28.

Finances locales – Décisions Budgétaires - Avance sur subvention 2011 –Association LYS SONORISATION.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une avance sur subvention de **800 euros** à l'Association LYS SONORISATION de Saint-Lys, à mandater en début d'exercice 2011.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 28.

Finances locales – Décisions Budgétaires – Sortie d'inventaire de biens actifs de la Commune

Le Conseil Municipal autorise la sortie de l'inventaire des biens récapitulés dans le tableau ci-dessous :

NOM	CODE COMPTABLE	ARTICLE D'ACQUISITION	DATE D'ACQUISITION	VALEUR NETTE COMPTABLE	MOTIF DE SORTIE
ancien climatiseurs	SERVTECHNI	21318	01/01/1995	1 753,11 €	matériel hors d'usage
camion Renault B110 906ZK31	CAMIONBENN	2182	08/04/1997	0,00 €	VOL
ordinateur comptabilité	ORDICOMPTA	2183	05/08/2002	0,00 €	HORS D'USAGE
ordinateur pentium 120	ORDIP120	2183	07/08/1996	0,00 €	HORS D'USAGE
ordinateur P120 multimédia	ORDIP120MU	2183	08/10/1996	0,00 €	HORS D'USAGE
ordinateur salle du conseil municipal	ORDMAIRIE	2183	01/10/1999	0,00 €	HORS D'USAGE
ordinateur police municipale	ORDPOLICE	2183	01/10/1999	0,00 €	HORS D'USAGE
ordinateur SLO	ORDSLOO	2183	01/10/1999	0,00 €	HORS D'USAGE
PC + imprimante laser 2004	INFOR2004	2183	05/08/2004	0,00 €	HORS D'USAGE
PC 2003	INFOR2003	2183	07/05/2003	0,00 €	HORS D'USAGE
appareil photo mairie	APPHOTO	2188	24/08/1999	0,00 €	VOL
photocopieur	PHTOaic	2183	08/02/2002	0,00	HORS D'USAGE

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ Pour 28.

Institution et vie politique – Représentants à la Commission d'Appel d'Offre - Modificatif

Le Conseil Municipal désigne, compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Lucien BARTHE, Titulaire

Monsieur William BENADJI, Titulaire

Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL, Titulaire

Monsieur André JACQUET, Titulaire

Monsieur Raymond VILLENEUVE, Titulaire

Monsieur Philippe BACHELARD, suppléant

Monsieur Simon SANCHEZ, suppléant

Monsieur Marc TARDY, suppléant,

**Madame Jacqueline POL, suppléante,
Monsieur Patrick LASSEUBE, suppléant.**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale pour l’accessibilité aux personnes handicapées – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

**Monsieur Lucien BARTHE,
Madame Josiane LASSALLE,
Monsieur Simon SANCHEZ,
Madame Monique D’OLIVEIRA,
Madame Véronique CAMAISSE,
Madame Bernard BARBIE (Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL, suppléant),
Madame Marie DUCROS.**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale aux Finances – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

**Monsieur Boris VIVEN,
Madame Christine CASTAING,
Monsieur Serge DEUILHE,
Monsieur Philippe BACHELARD,
Monsieur Raymond VILLENEUVE,
Madame Laurence ROUSSEL,
Monsieur Patrick LASSEUBE (Madame Jocelyne VIDAL, suppléante).**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale à l’Environnement – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

**Monsieur William BENADJI,
Monsieur Boris VIVEN,
Madame Catherine LOUIT,
Monsieur Raymond VILLENEUVE,
Madame Laurence ROUSSEL,**

Monsieur Marc TARDY,
Monsieur Bernard TARRIDE (Monsieur Patrick LASSEUBE, suppléant).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28
Nuls : 0
Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale à la Vie Associative – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne, compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Boris VIVEN,
Madame Christine CASTAING,
Madame Monique D'OLIVEIRA,
Madame Emmanuelle PENCHENAT,
Madame Sandrine FORCE,
Monsieur Marc TARDY,
Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL (Monsieur Bernard TARRIDE, suppléant).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28
Nuls : 0
Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale à la Vie Economique – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Boris VIVEN,
Madame Jacqueline POL,
Monsieur André JACQUET,
Madame Monique D'OLIVEIRA,
Monsieur Philippe BACHELARD,
Monsieur Joël BERNAUDEAU,
Madame Jocelyne VIDAL (suppléant Monsieur Bernard BARBIE).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28
Nuls : 0
Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale à l'Ecole et à la Petite Enfance – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne, compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Madame Josiane LASSALLE,
Monsieur Simon SANCHEZ,
Madame Catherine LOUIT,
Madame Emmanuelle PENCHENAT,
Madame Sandrine FORCE,

Monsieur Marc TARDY,
Madame Arlette GRANGE (Madame Jocelyne VIDAL, suppléante).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28
Nuls : 0
Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale au Marché de plein vent – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne, compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Simon SANCHEZ,
Madame Christine CASTAING,
Madame Monique D'OLIVEIRA,
Monsieur Philippe BACHELARD,
Monsieur Raymond VILLENEUVE,
Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL,
Monsieur Joël BERNAUDEAU.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28
Nuls : 0
Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale à l'Urbanisme et à l'Assainissement– Modificatif

Le Conseil Municipal désigne, compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Lucien BARTHE,
Monsieur William BENADJI,
Monsieur Simon SANCHEZ,
Monsieur Serge DEUILHE,
Monsieur Jean-François SUTRA,
Monsieur Marc TARDY,
Monsieur Patrick LASSEUBE (Monsieur Bernard BARBIE, suppléant).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28
Nuls : 0
Exprimés : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale aux Travaux – Modificatif

Le Conseil Municipal désigne, compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Lucien BARTHE,
Monsieur William BENADJI,
Madame Josiane LASSALLE,
Monsieur Raymond VILLENEUVE,
Monsieur Marc TARDY,
Monsieur Joël BERNAUDEAU,
Madame Arlette GRANGE (Monsieur Bernard TARRIDE, suppléant).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Institution et vie politique – Indemnité aux élus – Précisions

Le Conseil Municipal précise que la majoration de 15 % attribuée au Maire et aux Adjointes correspond à la spécificité « Chef Lieu de Canton ».

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 22.

Absentions : 6

Institutions et vie politique – SIVOM – Modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes :

- la réduction de compétence « Animation d'un Point Accueil Emploi Intercommunal », selon modalités de la délibération SIVOM du 13 janvier 2011,
- la réduction de compétence « Entretien et la gestion de logements pour les gendarmes avant 2004 », selon modalités de la délibération SIVOM du 13 janvier 2011,
- la réduction de compétence « construction, gestion et entretien de CLISH » selon modalités de la délibération SIVOM du 13 janvier 2011.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 28.

Domaine et patrimoine - Voirie – Classement dans le domaine public communal de voiries et espaces verts privés – Ouverture d'une enquête publique pour procédure de transfert d'office

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ouvrir une enquête publique réglementaire conformément à l'article R.318-10 du Code de l'urbanisme afin de procéder au transfert d'office des propriétés ci-dessous :

- lotissement Natura (rue d'Ossau et allée de l'Astazou)
- lotissement le Clos de Saint-Lys (impasse de Bordeneuve)
- lotissement le Caboussé (allées du Mont Vallier et du Cagire)
- lotissement les Marronniers (allée des Marronniers)

(rapporteur : Monsieur Lucien BARTHE)

Pour 28.

Domaine et patrimoine – Classement dans le domaine public communal des équipements et espaces communs du lotissement « Le Clos de Bartas »

Le Conseil Municipal accepte le transfert de propriété des parcelles nommées ci-dessous et le classement dans le domaine public communal des espaces communs du lotissement « Le Clos de Bartas » :

N° parcelle	Longueur	Contenance
E 3024 – Voirie + Espaces Verts	183 m	819 m ²
Total	Voirie	Espaces Verts
	183 m	819 m ²

(rapporteur : Monsieur Lucien BARTHE)

■ Pour 28.

Domaine et patrimoine – ZAC du Boutet lot n°270, 410 et 411 – Cession de terrains

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mener toutes négociations et à signer toutes pièces relatives à la réalisation de la **cession de lots 270, 410 et 411 de la ZAC du Boutet avec La « SARL IMMOBILIERE BWP » représentée par Monsieur François POINSARD**, notamment le compromis de vente sous conditions suspensives et acte authentique pour un montant (sous réserve de modification des surfaces après bornage des lots) de **146.860,00 € HT, soit 175.644,56 € TTC** et autorise **l'annulation de la réservation des lots n°25 et n°29 par la même société.**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ Pour 28.

Domaine et patrimoine – Acquisition à titre onéreux de terrains – Chemin piétonnier le long de la RD 632 – 2è tranche

Le Conseil Municipal décide l'acquisition des parcelles de terrains présentées dans le tableau ci-dessous et autorise Monsieur le Maire, à signer l'acte authentique à intervenir.

Propriétaire du terrain	Superficie du terrain à acquérir	A prendre dans la parcelle n°	Prix	Conditions particulières
M. DUTARTRE François	Environ 102 m2	A n°631	Euro symbolique	La commune s'engage à réaliser une clôture de 1.60m de hauteur composée de panneaux grillagés rigides le long du piétonnier
M. et Mme GERMA	Environ 273 m2 Avis des domaines du 17/02/11 estimé à 7000,00 €	A n°632	Euro symbolique	Echange d'une contenance environ de 350 m2 à prélever sur la parcelle A n°848, située à l'arrière de la parcelle de M. Germa et dans l'alignement de la parcelle A n°847, avis des domaines du 17/02/11 estimé à 9000,00 €
Madame CRUZEL Marie-Jeanne	Environ 39 m2	A n°448	Euro symbolique	/
M. PUIZZI Paolino	Environ 5 m2	A n°447	Euro symbolique	Busage du fossé pour créer un pont d'accès à la parcelle
Mme VANDERCAM Elisabeth	Environ 244 m2 448 m2 1 m2	A n° 419 A n°252 A n°708	12.474,00 € HT	/
M. d'AREXY Jean	Environ 575 m2	A n° 1006	2.875,00 € HT	/
Mme d'AREXY Chantal	Environ 1185 m2	A n°261	5925,00 F HT	/
Mme de MARTRIN de DONOS Agnès	Environ 461 m2 102 m2 34 m2	A n°1239 A n°1241 A n°1247	2.985,00 € HT	/

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ Pour 28.

Voirie – Eclairage public – Installation de deux candélabres chemin du Fustié.

Le Conseil Municipal approuve le projet ci-dessous

Eclairage chemin de Fustie :

- création d'un réseau enterré d'éclairage public chemin de Fustié : tranchée gainée sous trottoir béton sur environ 80 mètres
- raccordement du réseau sur le dernier candélabre du poste Fustié
- fourniture et pose de deux candélabres identiques à ceux de la rue des Rosiers et de l'Aigubelle.
- intégration des équipements dans la cartographie informatique

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de votre commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/>	TVA éligible au FCTVA	3 055€
<input type="checkbox"/>	Part gérée par le Syndicat	11 550€
<input type="checkbox"/>	Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	5 954€
Total		20 559€

Cette catégorie de travaux est éligible à une subvention du Conseil Général.

(rapporteur : Monsieur Raymond VILLENEUVE)

■ Pour 28.

Communications du Maire

MARCHES PUBLICS (MAPA)

- 1- **Objet : PRODUIT DE L'IMPRIMERIE**
Titulaire du marché : **IMPRIMERIE DELORT (31320 Castanet Tolosan)**
Marché à bon de commande de **30 000 à 75 000 € HT**
- 2- **Objet : FOURNITURE DE BUREAU**
Titulaire du marché : **FIDUCIAL OFFICE SOLUTION (31000 Toulouse)**
Marché à bon de commande de **24 000 à 45 000 € HT**
- 3- **Objet : LOCATION LONGUE DUREE D'UN VEHICULE LEGER**
Titulaires du marché : **DIAC LOCATION (31600 Muret)**
Marché à procédure adaptée de **7223,76 € HT**

CONVENTION

Signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre la Maison des Jeunes et de la Culture, la Commune et les Fédérations Régionale et Départementale des MJC.

La séance est levée à 22 h 50.

Le 25 février 2011
Le Maire,
Jacques TENE